



Le 7 janvier 2026

Objet ; Souffrance au travail, une détresse ignorée

Monsieur le Directeur Académique,

L'ensemble des organisations syndicales, lors du groupe de travail « Registre Santé Sécurité au Travail », a interpellé l'Administration sur la très grande souffrance des équipes au sein de nombreuses écoles icaunaises.

Celle-ci se retrouve en particulier dans les registres santé et sécurité au travail où les signalements se multiplient.

Si nous ne nions pas que des accompagnements soient proposés (notamment par l'assistante de prévention ou le médiateur prévention violence scolaire), trop souvent aucune mesure concrète n'est mise en place et les souffrances des personnels perdurent.

Le caractère urgent de certaines situations alarmantes, parfois critiques, n'est pas pris en considération. Face à des situations critiques, l'Institution se contente de réponses insuffisantes voire parfois culpabilisantes laissant les personnels dans un profond sentiment d'abandon ou les renvoyant à interroger leurs pratiques, à mettre en place des protocoles internes....

Ensemble, nous vous appelons à prendre enfin la pleine mesure de la détresse des équipes, à apporter des solutions concrètes et immédiates et que ces réponses soient consignées dans le registre SST afin d'en informer l'ensemble des représentants de la FSSSCT89.

La santé et la sécurité des personnels, dont la protection est une obligation, doivent être érigées en priorité, tout comme la prévention, conformément au plan de prévention départemental.

Dans l'attente des réponses que vous voudrez bien nous apporter, soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de notre profond attachement au service d'Education nationale.

pour la FSU

Claire THOMAS-ANDRE

pour l'UNSA

Audryll ALLAVOINE

pour FO

Lucas ROMAIN